Crédit privé et créances

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

Le crédit privé tokenisé, dans lequel des prêts aux entreprises sont octroyés, financés et gérés au moyen de jetons, a connu une croissance rapide en 2024 et 2025. Elle s'est faite par l'intermédiaire de protocoles comme Centrifuge, Maple et Goldfinch, ainsi que de plateformes institutionnelles. Le jeton représente une participation à un prêt ou à un pool de prêts. L'emprunteur est une société identifiable qui a signé un contrat de prêt soumis à un droit déterminé. Les prêteurs sont des détenteurs de jetons qui peuvent être pseudonymes.

En droit suisse comme en droit singapourien, la structure juridique est une sous-participation à un prêt ou une titrisation. Si le jeton représente une créance directe contre l'emprunteur, celui-ci a émis un titre de créance, et le régime du prospectus de la LSFin ou le régime des obligations (debentures) du Securities and Futures Act (SFA, la loi sur les valeurs mobilières et les contrats à terme) s'applique. Si le jeton représente une part d'un pool géré par une plateforme, le pool est un placement collectif. Si la plateforme détient le prêt et se contente de répercuter les flux de trésorerie, le jeton est une créance contre la plateforme. L'auteur a vu ces trois structures présentées comme du « crédit privé tokenisé » dans un seul et même document d'offre. La première tâche consiste donc à établir laquelle le client a mise en place. La question de l'exécution, à savoir comment des détenteurs de jetons

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

pseudonymes peuvent faire valoir un prêt contre un emprunteur défaillant, se résout en général par la désignation d'un agent des sûretés ou d'un trustee qui détient le prêt et agit pour le compte des détenteurs. Cet agent est un intermédiaire financier au sens de la LBA et aura probablement besoin d'une licence à Singapour.

Perspective singapourienne

Une Variable Capital Company (VCC, société d'investissement à capital variable de droit singapourien) qui souhaite détenir des actifs réels tokenisés dans un compartiment peut le faire, à condition que son dépositaire puisse conserver les jetons, que son administrateur puisse les évaluer et que son auditeur puisse vérifier le lien entre le jeton et le sous-jacent. En pratique, la VCC est ainsi cantonnée aux jetons émis par des institutions réglementées disposant de procédures de rapprochement publiées. Pour ses propres parts, le fonds peut émettre des parts tokenisées par l'intermédiaire d'un agent de registre qui traite le jeton comme une instruction de transfert, comme l'ont fait les fonds du Project Guardian. Le registre des membres tenu en vertu du Variable Capital Companies Act 2018 reste cependant l'enregistrement qui fait foi. La partie M, chapitre IV et la partie P, chapitre VI traitent de la structuration et de la fiscalité des fonds.

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.